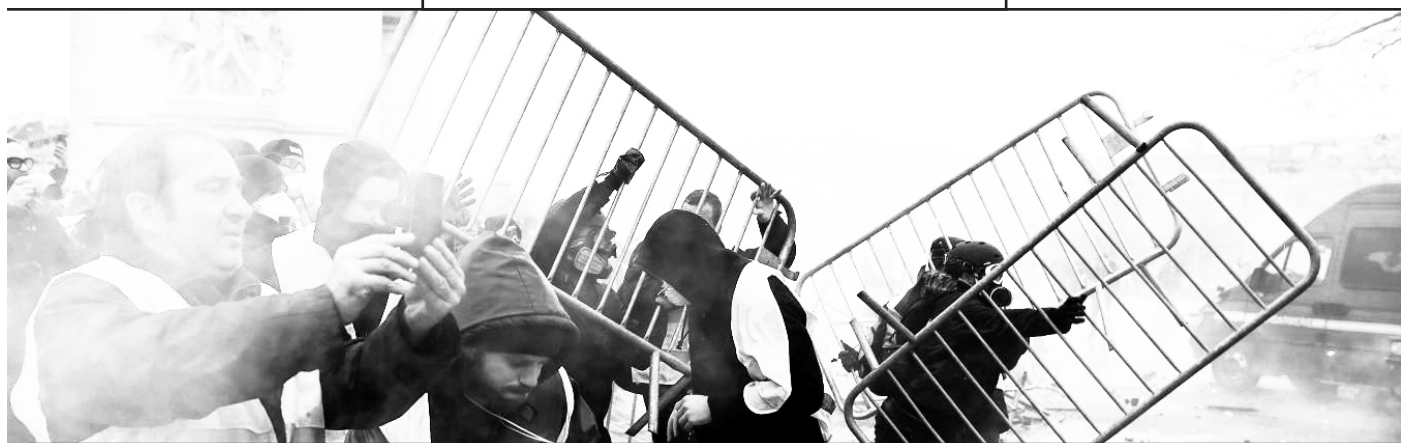


GILETS JAUNES EN LUTTE !

FEVRIER 2019, N° 1 - GRATUIT



COMMENT LE MOUVEMENT SOCIAL RETARDE L'AUSTERITE ?

En 2016, le Parti Socialiste utilisait les ordonnances pour faire passer la loi travail. Deux ans plutôt tard, En Marche et les ministres des Républicains l'utilisent à nouveau faire passer en force la loi travail II. Ce fut ensuite au tour de parcour sup de s'imposer.

Mais les temps changent. Avec les Gilets Jaunes et la crise politique que traverse la démocratie bourgeoise, l'heure est plutôt à éviter le conflit en décalant les réformes... Petit tour d'horizon des mesures d'austérité visant à baisser le coût du travail que le gouvernement met de côté pour quelques mois...

RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Examen prévu fin janvier, reporté à fin février
Pour le patronat, cette réforme représente 5 milliards d'euros d'économie, et pour nous, nos cotisations qui partent en fumée ! Rater des RDV, des convocations, ne pas fournir assez de preuves de sa « recherche active d'emploi », ce sera s'exposer à des sanctions lourdes. Ainsi, on pourra voir ses droits suspendus progressivement sur une période de 1, puis 2, puis 6 mois. Le petit côté magique c'est que cette suspension ne vaut pas radiation, autrement dit on est toujours allocataire... donc pas éligible au RSA. Ce décret inaugure donc le concept de mois à 0 euro de revenu. Le but est de décourager ceux qui auraient la prétention de faire valoir leurs droits au chômage, par l'épuisement face au harcèlement incessant des contrôles (alors qu'on sait déjà que 36 % de ceux qui auraient droit au RSA ne le réclament pas).

RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE

Examen prévu en décembre 2018, reporté à une date inconnue
En Marche et Les Républicains avaient fait campagne en 2017 pour la suppression dizaines de milliers de postes dans les services publics d'ici à la fin 2022. Pour les travailleurs du public, c'est bosser en sous-effectif, et donc faire le boulot de deux ou trois personnes en plus du sien, ce qui est difficilement tenable.

Pour nous les usagers, c'est une baisse de notre salaire indirect, car un accès plus compliqué aux soins, à l'éducation, et aux prestations sociales. Tandis que le fonctionnement des hôpitaux, CAF et écoles est à la traîne et fait l'objet de lutte de la part de nombreux gilets-jaunes, le gouvernement a préféré ne pas mettre de l'huile sur le feu (pour l'instant) et a préféré repousser la réforme.

RÉFORME DES RETRAITES

Examen prévu « en 2019 », date inconnue

Deux réformes des retraites ont déjà été menées en 1993 et 2010, nous faisant bosser plus longtemps pour gagner moins sur le long terme (puisqu'on a plus cotisé mais qu'on gagne la même chose qu'avant). L'année dernière, le gouvernement avait annoncé «qu' 1€ cotisé ouvrirait à chaque salarié.e les mêmes droits». Derrière cette pseudo-équité se cachent trois problèmes majeurs :

- D'abord le calcul de la retraite ne se ferait plus sur les meilleures années mais sur l'ensemble de la carrière.
- Ensuite, les mécanismes de solidarité qui neutralisent les aléas de carrière (chômage, maternité...) pourraient être plafonnés, voire totalement supprimés.
- Surtout, ce principe d'équité ne nous dit rien sur le contenu de nos droits à retraite. Que représentera le montant de la pension par rapport au salaire de fin carrière ? Quel montant de retraite ? Quel âge de départ ?

LA RÉFORME DU SYSTÈME DE SOINS

Examen prévu début 2019, repoussé au premier semestre

Tandis que l'austérité dans les hôpitaux a déjà conduit à de nombreuses luttes dans les hôpitaux à Amiens, Créteil, Saint-Malo (voir le facebook « Hôpitaux en lutte »), et que les infirmières et personnels se sont mobilisées durant l'année 2018, le gouvernement décide de ne pas faire de vague et repousse la réforme au premier semestre.

MAIS ENCORE...

D'autres mesures prévues pour 2019 ont été annulées ou repoussées avec le rapport de force engagé par les gilets jaunes :

- la hausse de la taxe carbone est annulée
- la convergence diesel-essence est repoussée
- la hausse du gaz et de l'électricité est suspendue
- l'alourdissement des conditions du contrôle technique est reporté
- le relèvement de la contribution sociale généralisée (CSG, supprimée pour certains retraités).

ON VEUT DU FRIC AVANT LE RIC !

«Le RIC, je suis pas contre mais concrètement on est le 24 j'ai plus rien dans mon frigo je vais pas mettre du RIC dans mon sandwich»

Un Gilet jaune lors d'une AG à St Denis (93).

A la suite de la vague d'austérité qui a frappé l'Europe entre les années 2000 et la fin des années 2010, on observe un méfiance croissante dans pas mal de pays à l'égard des vieux partis gestionnaires comme le PS ou l'UMP en France.

Les partis sociaux-démocrates et grand partis de droite ont vu leur électorat fondre à mesure qu'il mettaient en œuvre des réformes de durcissement des conditions de travail. Lors des élections en Grèce de 2015, le Parti Socialiste, qui avait mis en œuvre des mesures d'austérité, a cédé la place

à un parti quasi neuf, Syriza. En France, alors qu'on connaissait l'alternance du PS et de L'UMP depuis les années 1980, ces deux mastodontes ont à leur tour cédé la place à un autre parti tout neuf en 2017, La République en Marche.

Ce dédagisme contre les vieux partis, ou contre de nouveaux partis qui appliquent la même politique, donne lieu à de nouvelles revendications réclamant plus de démocratie directe et d'auto-organisation. Nous l'avons vu lors des « Nuits Debout » en 2016 et autres mouvements des places (Occupy aux États-Unis,

la place Tahrir en Égypte en 2011, etc). Maintenant, nous le voyons aussi chez les gilets jaunes depuis un mois avec la revendication d'une plus grande participation politique via le *Referendum d'Initiative Citoyenne*.

En soi, la revendication du RIC, une demande de contrôle par les prolétaires des institutions bourgeoises, semble au premier abord légitime. Mais **nous voyons que ce système existe déjà dans d'autres pays, comme l'Italie, la Suisse, ou même aux États-Unis (à l'échelle d'un État). Or dans ces trois exemples, rien n'a changé en matière de justice sociale : il n'y a pas de SMIC en Italie**, où bon nombre de travailleurs sont payés 3€ de l'heure. Pour la Suisse, il s'agit d'un pays rentier (car paradis fiscal) et les référendums locaux n'ont pas aboli la domination des riches pour autant. Et aux États-Unis, le SMIC est à 6 euros de l'heure, mais sans les services publics (pas de couverture santé sans emploi à temps-plein, pas d'université gratuite...). Bref, comme lors du référendum de 2005 en France, les référendums dans ces pays là n'ont rien changé, voire empiré la situation quand les politiciens parvenaient à faire passer les pires mesures en manipulant les modalités de vote.

Pour le gouvernement, le RIC constitue un écran de fumée pour détourner la colère sociale et empêcher le mouvement de prendre de l'ampleur en le ramenant dans le droit chemin de la démocratie parlementaire. C'est le maintien de Macron au pouvoir le temps de faire voter la réforme constitutionnelle, de proposer une pétition pour un référendum, de revoter, et tout ça pour en arriver là où on en est aujourd'hui. Le RIC, c'est s'en remettre aux institutions de la bourgeoisie au pouvoir, en lui laissant non seulement fixer les modalités du scrutin, mais également sa mise en application. C'est faire confiance aux politiciens pour rétablir une « démocratie » qu'ils ont toujours contrôlée, comme à l'Assemblée Nationale. Ce terrain n'est pas celui des prolétaires mais des élites dirigeantes !

Plutôt que le vote individuel, nous pensons (et nous constatons actuellement) que notre force se situe au niveau de l'action collective, lors des assemblées de ville, de quartier, de rond-point ou nous décidons ensemble de la suite à donner au mouvement. C'est depuis les AG que nous avons choisi de faire des actions de blocage économique, et c'est toutes et tous ensemble dans la rue que nous avons retourné les quartiers bourgeois de Paris ! Notre pouvoir se trouve dans les AG et sur les ronds-points, pour ne pas rester seul face à l'isolier : s'entraider sur les luttes locales, créer des caisses de grève, se lier avec des collectifs locaux (sans-papiers, chômeurs...), voilà ce qui fait notre force face aux politiciens.

L'histoire du mouvement ouvrier nous a montré que la justice sociale en termes de droit du travail, de salaire, d'égalité hommes-femmes, de droits des LGBT, n'a été obtenue que par les luttes, qui ont toujours précédé les lois. Les démocraties bourgeoises ne cèdent que sous le coup du rapport de force ! **Construisons la lutte dans nos AG et combattons pour une autodéfense de classe !**

M'ENFIN... D'OU VIENT LE RIC ?

ANNÉES 1930

un ancrage plutôt à droite

Un des premiers à avoir théorisé sur l'usage d'un référendum d'initiative populaire semble être Emmanuel Mounier, proche du catholicisme social mais aussi de certaines idées du régime de Vichy, en 1936 dans sa revue *Esprit*. Il élabore ces réflexions ont lieu à une époque où les femmes n'avaient pas encore le droit de vote.

1970

un tournant « autogestionnaire »

Dans les années 70, c'est la gauche autogestionnaire et écologiste qui reprend ces idées, afin de gérer la question du nucléaire, mais aussi des problématiques plus syndicales comme la démocratie d'entreprise.

1980

une institutionnalisation de la revendication ?

C'est à l'occasion de l'élection présidentielle de 1981 que deux candidats mettent en avant dans leur profession de foi le référendum populaire. Huguette Bouchardeau (Parti Socialiste Unifié) propose la « possibilité de provoquer un référendum sur pétition de 100 000 citoyens » et Brice Lalonde (Aujourd'hui l'écologie) appelle à une « réforme constitutionnelle instituant des référendums d'initiative populaire au niveau local, régional, national ».

Bien avant le RIC, le bonapartisme s'appuyait sur l'appel au peuple et le plébiscite pour gouverner. Les gaullistes et une partie de la droite continuent de s'en réclamer : notamment le RPR de Jacques Chirac. Ainsi, après avoir figuré dans un avant-projet pour les élections législatives de 1978, deux propositions de loi sont également déposées par ses membres : la première par le sénateur Charles Pasqua (le 22 juin 1983) et la seconde par le député Yvan Blot (le 11 juin 1987).

LE 5 FEVRIER ET APRÈS ?

La grève du mardi 5 février et ses actions en région parisienne ont été une très belle réussite. A l'action gilet-jaune et rouge du blocage de Rungis, étaient réunies plus de 1 500 personnes pour bloquer le plus grand marché du monde de produits frais au début de la nuit. Alors que le mouvement des gilets jaunes est un basculement politique d'une partie des manifestants, on a pu voir sur les groupes facebook et dans les assemblées de quartier pas mal de questions sur comment faire grève. Cette double page y est consacrée, mais commençons par une mise en bouche sur la situation sociale :

En France, la syndicalisation a toujours été minoritaire chez les salariés : dans les périodes de plein-emploi comme les années 1960, celle-ci atteignait les 20 %, tandis qu'elle plafonne actuellement à 11 %.

La restructuration des entreprises dans les années 1980, vers plus de sous-traitance et les hausses de productivité ont conduit à segmenter les grandes unités de travail vers de plus petits pôles. Par exemple Airbus travaille avec une multitude de PME qui la fournissent en parties de ses avions ; cela permet au patron de jouer sur la concurrence mais aussi d'éviter le rassemblement de milliers d'ouvriers sur le même lieu de travail, et par la même, d'éviter le conflit entre travailleurs et patronat.

Cette segmentation des grandes entreprises en une interdépendance entre PME et grandes entreprises a accompagné la chute du mouvement ouvrier, car il est plus difficile de lutter quand la

« communauté de travail » est dispersée.

Il y a cet aspect formel du changement de l'organisation du travail en plus petites unités, mais aussi la restructuration de l'emploi vers plus de précarité : le développement du temps partiel dans les années 1990, le recours massif à l'intérim dans l'industrie, les CDD chez les moins diplômés...

Mais malgré la faible syndicalisation, les travailleurs ont pu mener de grands mouvements de grève victorieux : en 1936, en 1968 et en 1995. Contrairement aux rumeurs BFM, en France, on ne fait pas plus grève que dans les autres pays industriels. La différence c'est qu'on fait plus de grèves générales interprofessionnelles, c'est ça qui nous a fait gagner en 1968 et en 1995.

Comme beaucoup d'entre nous travaillent dans des TPE ou PME où il n'y pas de syndicats, ou alors qu'on est intérimaire, ou à temps partiel, la grève n'est pas forcément une évidence. Petit récap ici :

LE DROIT DE GRÈVE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Toujours utiles à avoir en tête en cas de mouvement social ou de conflit dans son entreprise, quelques notions générales sur l'exercice du droit de grève.

Tout salarié, syndiqué ou non, a le droit de faire grève. Le droit de grève est une liberté individuelle, garantie par la loi. La notion de grève implique que l'action soit collective : un salarié qui décide d'arrêter le travail de manière isolée ne peut prétendre exercer le droit de grève aux yeux de la loi. Par contre, s'il y a un appel à la grève nationale ou départementale, n'importe quel salarié peut y participer, même s'il est le seul gréviste de sa boîte.

Que tu sois syndiqué-e ou non n'a pas d'importance : si toi et tes collègues décidez d'arrêter le travail de manière concertée, ou si tu te réfères individuellement à un mot d'ordre de grève nationale déposé par un syndicat, tu es couvert-e par le droit de grève.

« Tout salarié peut s'associer à un mouvement de grève, même si aucune revendication particulière à l'entreprise n'a

été formulée et même si le salarié est seul à suivre ce mot d'ordre dans l'entreprise. »

arrêt du 29 mai 1979 de la chambre sociale de la Cour de cassation

Un employeur ne peut pas empêcher un salarié de faire grève, ni le sanctionner pour avoir fait grève. Une sanction ou un licenciement pour fait de grève serait automatiquement déclaré nul par les tribunaux. Si à la suite d'une journée de grève un salarié est mis à mal dans son entreprise (avertissement, changement de poste injustifié,...) il faut de suite en référer à l'inspection du travail en précisant que tout a commencé après sa journée de grève et se rapprocher d'un syndicat pour pouvoir entamer des démarches pour faire condamner l'employeur.

Cela dit, attention si t'es en CDD, en intérim ou en période d'essai : si tu fais grève, ton patron pourrait quand même te le faire payer (en ne renouvelant pas ton contrat, par exemple). Tu peux quand même exprimer ta solidarité avec les

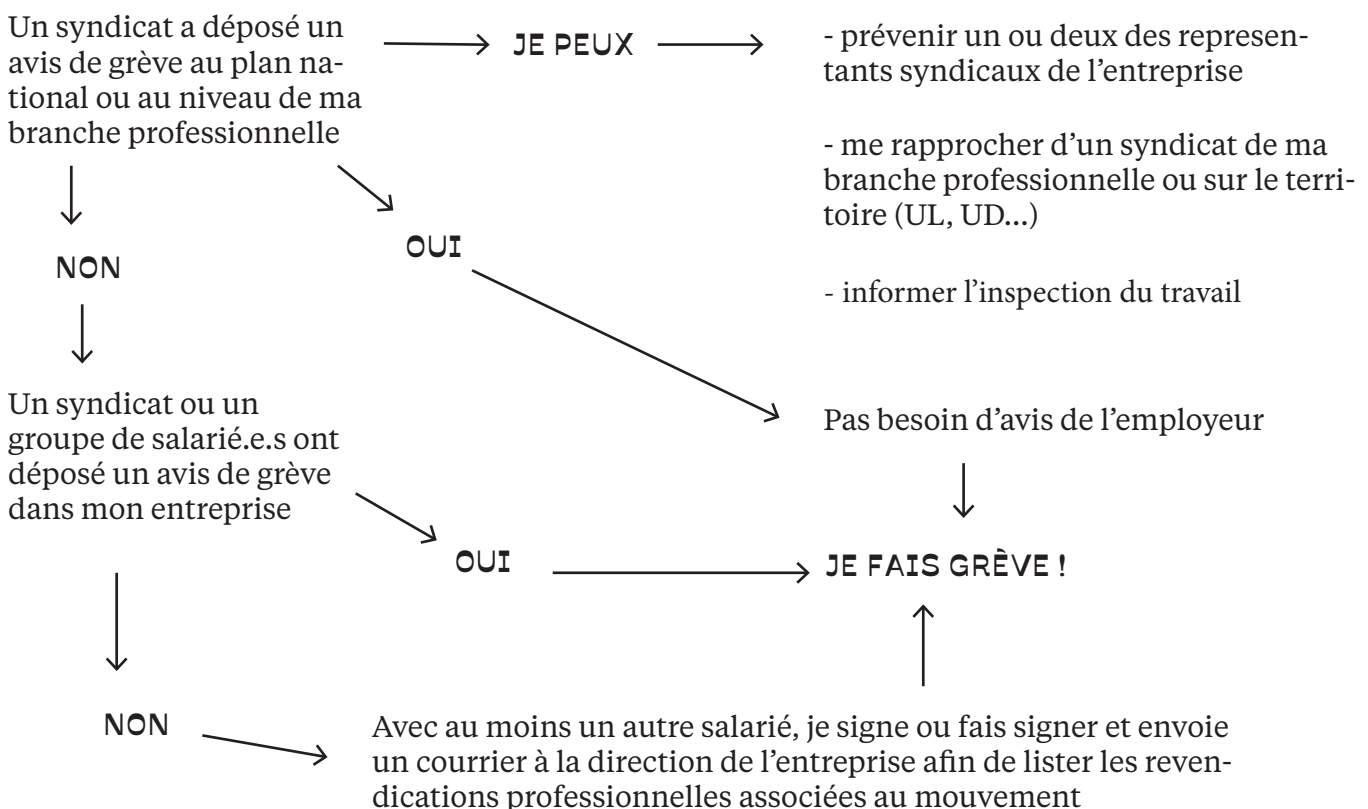
grévistes, en participant à diffuser le mot d'ordre de grève avant, et en participant financièrement à une éventuelle caisse de soutien pendant et après.

Dans la plupart des cas, tu n'es pas obligé-e de prévenir à l'avance ton employeur que tu fais grève. Cependant, à l'heure d'embauche, il faut prévenir ton responsable direct et lui annoncer que tu fais grève en suivant l'appel national, départemental, de ta branche (éducation, bâtiment, etc.) ou de ta boîte. Dans le secteur public et dans certaines entreprises (transports de voyageurs, collecte de déchets...), des procédures spécifiques existent, avec un délai pour prévenir ton patron de ta volonté de faire grève.

L'employeur peut retenir sur le salaire de la personne en grève la fraction de salaire correspondant à la durée pendant laquelle le ou la salarié-e est en grève. Aucune autre retenue ne peut être appliquée, et il ne peut pas y avoir de mention de l'exercice du droit de grève sur le bulletin de paie. Tu peux faire grève pendant la durée décidée collectivement : une heure, une demi-journée, une journée ou plus.

FAIRE GREVE

le guide des salarié.e.s du privé





LA BATAILLE DU FLUX : RÉCIT DE GRÈVE CHEZ GEODIS GENNEVILLIERS

Le secteur de la logistique s'est largement développé depuis les années 1980, jusqu'à atteindre aujourd'hui les 700 000 travailleurs en France. Comme pour le reste de l'industrie, beaucoup sont employés en tant qu'intérimaires, ce qui rend plus difficile les conditions de lutte. Les ouvriers de l'usine à colis de Gennevilliers ont mené grève en cette fin décembre 2018...

PHASE 1 : FLUX BLOQUÉS

Le 26 décembre 2018, à 19H30, les ouvriers de l'entrepôt décident de partir en grève. Le mouvement est massivement suivi, avec des taux de grévistes qui dépassent les 90%. Dans une plateforme aussi importante que celle de Gennevilliers, l'effet est immédiat : des milliers de colis s'entassent à toute vitesse dans l'entrepôt, faute d'ouvriers pour les manipuler. Sans personne pour les vider, les remorques restent à quai et une file de camion se forme aux entrées. L'impact économique est énorme pour l'entrepôt mais pas seulement : un paquet de boîtes en Ile-de-France et ailleurs se retrouvent en rade de matières productives.

Depuis octobre, l'entrepôt tourne à plein régime et les cadences s'emballent. Pas une seule journée à moins de 55 000 colis traités et plusieurs pics d'activité à plus de 70 000 colis. Quelques jours avant les fêtes, on pouvait voir jusqu'à 14 semis Amazon déverser leurs colis dans l'entrepôt, juste avant d'arriver sous les sapins. De quoi éreinter les corps et chauffer les esprits, surtout qu'aucune prime d'intéressement sérieuse n'est prévue. Geodis est pourtant une filiale privatisée de la SNCF qui pèse plus de 7 milliards de chiffre d'affaire, en hausse de 15% sur l'année 2017 et avec une marge opérationnelle en hausse de 28%. En assemblée de gréviste, le décalage est

souligné avec force entre «ce pognon de dingue» que se fait l'entreprise et une grève déclenchée «pour pas qu'on crève». Le mouvement aurait très bien pu se déclencher juste avant Noël et bloquer l'arrivée des cadeaux, mais les ouvriers ont préféré attendre un peu.

Le salaire chez GEODIS, c'est 1500 bruts à l'embauche pour un boulot qui épuise l'organisme. Les heures supplémentaires accumulées ne sont pas toutes comptées et de toute façon elles ne sont pas directement payées mais seulement récupérables. Donc non seulement tu ne gagnes pas plus, mais l'entreprise est en mesure de décider les moments de l'année où tu bosses comme un chien et ceux où tu es censé te reposer. **Dans l'entrepôt, certains salariés n'ont pas été augmentés depuis 5 ans, d'autres depuis 30 ans.**

Il faut dire aussi que ce mois de décembre se prête à la mobilisation. Alors que certains syndicalistes tournent encore autour du gilet jaune - sans trop savoir comment l'enfiler - les ouvriers GEODIS se sont tout de suite positionnés en soutien du mouvement. Ils sont activement présents les samedis et leur grève reprend pleinement les thématiques des gilets-jaunes. La prime transport par exemple, chez GEODIS, c'est 4,18 euros par mois pour ceux qui prennent la bagnole ! **Les grévistes demandent donc une hausse à 50 euros net, ce qui serait un minimum. Ils entendent**

aussi toucher la prime que Macron a promise sans la garantir et sont d'ailleurs venus frapper à la porte du patron dès le lendemain de l'allocution présidentielle.

PHASE 2 : FLUX DÉTOURNÉS

Face à l'empilement des colis sur les quais, la direction GEODIS a vite réagi. **Après 3 jours de grève, elle est parvenue à détourner les flux vers d'autres plateformes situées en région parisienne**, notamment à Bonneuil-en-France (à proximité du Bourget), à Bercy ou à Collégien dans le 77. Les entrepôts étant des infrastructures assez simples par rapport à ce qu'on peut observer dans l'industrie manufacturière, il est possible de transférer rapidement la production. **Les directions bénéficient donc d'une arme assez conséquente pour contourner les grèves.** Des stratégies patronales de ce type peuvent même permettre de contourner des mouvements nationaux : lors des grèves Amazon en Allemagne, les flux sont détournés vers des entrepôts polonais moins revendicatifs [2]. À une moindre échelle, c'est bien ce qui s'est passé dans le cas GEODIS puisque les entrepôts de Bonneuil et Bercy sont peu mobilisés, voire endormis par des sections syndicales ramollies.

Les patrons de chez Geodis ont quand même dû se casser la tête pour parvenir à ce détournement, puisque l'entrepôt de Gennevilliers traite essentiellement des marchandises dites «express», c'est à dire qui ne restent pas sur place plus de 2 ou 3 heures.

Ceux de Bonneuil et Bercy sont prévus pour de la messagerie, donc avec un stockage qui peut durer un à deux jours. **Ils se sont aussi cassé le dos, puisque c'est eux et les personnels de bureau qui ont dû vider les quais surchargés par la grève.** N'empêche qu'ils ont temporairement réussi leur coup puisque début janvier la plateforme était entièrement vidée de ces colis. Alors que les quais et les tapis roulants débordent d'activité en temps normal, il régnait alors dans l'entrepôt une étrange quiétude... comme un calme avant la prochaine tempête.

Les GEODIS ne se sont pas laissés démonter par cette attaque du droit de grève. Aussitôt les colis disparus, ils se sont mis à leur recherche en mobilisant leur connaissance du terrain logistique et leur faculté à se mobiliser rapidement. **Etonnés d'apprendre qu'ils passaient par un entrepôt de Bercy, ils se sont immédiatement déplacés sur les lieux**, et pas seulement pour s'informer. L'opération commando - regroupant une douzaine de personnes - avait plutôt des allures de blocage surprise. Les responsables de l'entrepôt ont légèrement sursauté en les voyant débarquer ! Mais une

fois la police sur place, il a suffi d'enfiler un gilet CGT pour calmer la situation et finalement se faire inviter à vérifier sur le quai les rumeurs du flux. Les colis destinés à Gennevilliers étaient bien là, ainsi que des intérimaires déplacés avec pour faire le boulot supplémentaire.

PHASE 3 : LE REFLUX DANS TA GUEULE

Puisque l'entrepôt de Gennevilliers était vidé de sa matière, les grévistes ont décidé de suspendre la grève quelques jours et d'attendre tranquillement l'inévitable retour des colis. Les patrons ont dû croire à une victoire facile, puisque dès le 2 janvier les semi-remorques étaient de nouveaux à quai. Mais le jour même, la grève est repartie ! À peine deux heures après le premier déchargement, à 21H30, l'équipe du soir avait déjà débrayé. Pas de reprise du boulot avant minuit et une reprise à tout petit rythme, selon la bonne vieille méthode du freinage. L'équipe de nuit a ensuite pris le relais avec 2H30 de débrayage, également suivies d'un traînage de pieds général. Résultat : à nouveau un très gros bordel sur la plateforme et une direction en panique totale !

L'effet de cette grève perlée façon logistique - qui suit la valse des colis - est d'autant plus fort que les patrons se sont fait prendre à leur propre jeu. En déplaçant les intérimaires sur d'autres sites, ils contournaient la réglementation qui interdit le recours aux contrats précaires sur un site en grève. Mais du coup, ils ne peuvent plus les réaffecter sur le site de Gennevilliers ! Pour une fois, ils sont donc contraints de se débrouiller avec des salariés mobilisés, sans pouvoir utiliser la main d'œuvre précaire pour faire pression. La bataille est loin d'être gagnée, mais une manche importante a été remportée par adaptation tactique des salariés en lutte.

Dès le lendemain matin, le 3 janvier, les cadres dirigeants sont sur le pont pour constater les dégâts. Il faudra à nouveau faire descendre le personnel des bureaux pour ranger tout ça, sachant qu'ils font le travail de manutention deux à trois fois moins efficacement que les ouvriers habituels. Finalement, le directeur d'entrepôt - pourtant en vacances, le pauvre - envoie un mail aux grévistes pour proposer une réunion dès la semaine suivante, histoire de discuter un peu des revendications. Les cadres de la direction nationale se réveillent également et décident enfin de prendre contact avec la section syndicale, une première après de longues années de conflit. Sauf que les premières réponses apportées aux grévistes, le 8 janvier, se résument à des NON ou des NAO.

L'article est lisible dans son intégralité sur <http://www.platenqmil.com>

LES ASSEMBLÉES À REJOINDRE EN RÉGION PARISIENNE

Le mouvement des gilets-jaunes est d'abord né dans des zones périurbaines ou plutôt rurales. Depuis janvier 2019, un effervescence d'assemblées a fleuri en région parisienne, et tout particulièrement dans les banlieues populaires de l'ancienne ceinture rouge. Comme pour les ronds-point des zones rurales et périurbaines, ces AG permettent à travers l'auto-organisation de se retrouver et de créer des collectifs de lutte.

Des départs collectifs, des points fixes, des tractages, des banderoles des AG locales, et des actions sont autant d'initiaves qui rendent les gilets jaunes ancrés dans le 93, 94 et dans les 20^e et 19^e arrondissements de Paris.

Attention : les horaires et lieux sont susceptibles de changer pour des questions de météo ou d'organisation locale. Vérifier sur les groupes facebook locaux et sur paris.demosphere.net

AG du 18e, 75018

Mardi 19h, Mains d'oeuvres, métro Garibaldi.

Contact facebook « Gilets jaunes Paris 18ème »

Place des fetes, 75019

Contact facebook « Assemblée Citoyenne Place Des Fêtes avec les Gilets Jaunes »

Belleville, 75020

AG le mercredi à partir de 19h, 320 Rue des Pyrénées, 75020 Paris. Contact facebook «Gilets Jaunes de Belleville»

Gennevilliers, 92230

AG le vendredi à 18h30, à la Bourse du travail de Gennevilliers, 6 rue Lamartine, quartier des Agnettes, Métro Les-Agnettes. Prochaines AG annoncées sur : paris.demosphere.net

Montreuil, 93000

AG le mardi à 19h, à La parole errante, 9 Rue François Debergue. Contact facebook « Gilets Jaune 93 » et « Gilets Jaunes PARIS EST »

La Courneuve, 93120

vendredi 19h, salle Philippe Roux, 56 rue de la convention Contact facebook « Gilets Jaunes 93 »

La Plaine Saint-Denis, 93210

AG le mercredi à 18h30 à la Belle étoile, 14 rue Saint-Just. Contact facebook « Assemblée Citoyenne des Gilets Jaunes de La Plaine Saint-Denis »

Ile Saint-Denis, 93450

AG le lundi à 18h, salle du bocage, rue du bocage. Contact facebook : « Gilets Jaunes de l'Ile Saint-Denis »

Pierrefitte-sur-Seine, 93380

AG le mercredi à 18h30 au Bocal, (arrière du bâtiment) Place Salvator Allende Tram-T5 Mairie de Pierrefitte

Ivry, 94200

Le dimanche à 14h30 devant l'hôtel de ville d'Ivry (metro mairie d'Ivry) contact facebook « gilet jaune 94 » et « Gilets Jaunes PARIS EST »

Vitry, 94400

le mercredi à 19h30 à l'école Maternelle Jean Moulin, 3A Rue Germain Defresne. Contact facebook : Gilets Jaunes Vitry

Champigny, 94500

AG le mercredi à 19h30, devant la Gare RER-A de Champigny Contact facebook : « Gilets Jaunes Champigny et environs - 94 »

Signé : collectif Agitation & Gilets Jaunes IDF

Nous sommes un collectif dont certains membres sont présents les assemblées gilets jaunes d'ile-de-france, et dont d'autres font du syndicalisme de base.

Vous pouvez nous contacter par mail via notre adresse agitationautonome@gmail.com, via twitter à Agitations (@AgitationsToto) et sur facebook à Agitations.